



INTERVENTION DU SAINT-SIÈGE
LORS DE LA 51 SESSION DE LA COMMISSION
DE LA CONDITION DE LA FEMME

SUIVI DE LA QUATRIÈME CONFÉRENCE MONDIALE SUR LES FEMMES
ET DE LA 23^o SESSION EXTRAORDINAIRE DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE
INTITULÉE « LES FEMMES EN L'AN 2000: ÉGALITÉ ENTRE LES SEXES,
DÉVELOPPEMENT
ET PAIX POUR LE XXI^e SIÈCLE »

INTERVENTION DE S. EXC. MGR CELESTINO MIGLIORE*

Réalisation des objectifs stratégiques et mesures à prendre dans les domaines
critiques et nouvelles mesures et initiatives : élimination de toutes les formes de
discrimination
et de violence à l'égard des petites filles

New York - Friday, 2 March 2007

Madame le Président,

A l'occasion de la 51 session de la Commission de la condition de la femme, ma délégation salue les progrès qui ont été accomplis en faveur de la femme au cours des années et espère que les résultats positifs obtenus dans ce domaine puissent continuer d'établir des bases solides et saines pour l'avenir.

Toutefois, il semble absurde que, à une époque où la sensibilité à l'égard des questions concernant la femme semble plus forte que jamais, le monde se trouve à présent confronté à de nouvelles formes de violence et d'esclavage touchant particulièrement les femmes.

Il est donc approprié que la Commission ait choisi cette année comme thème prioritaire "L'élimination de toutes formes de discrimination et de violence envers les petites filles". Chaque jour, des violations à l'égard des droits des femmes, des adolescentes et des petites filles sont commises et même tolérées dans de nombreux domaines. Les femmes sont les principales victimes dans le monde de la prostitution des enfants, de l'exploitation sexuelle, des abus, de la violence domestique, du travail des enfants et du trafic d'êtres humains. Le commerce sexuel mondial est devenu une industrie importante et aussi dégradante que presque tous les mauvais traitements infligés aux femmes auparavant. Ce commerce est souvent passé sous silence parce qu'il est considéré comme faisant partie des libertés soi-disant démocratiques et parce qu'il est trop enraciné dans les lieux ou trop lucratif pour être affronté; c'est pourquoi ma délégation félicite les Etats et les Organisations qui ont récemment accompli des pas en avant pour combattre et attirer l'attention sur ce fléau.

Les mauvais traitements contre les femmes est une réalité de longue date dans de nombreux lieux et le mépris pour l'âge et la vulnérabilité des petites filles notamment, est particulièrement répugnant. Si nous voulons nous engager à prendre des mesures durables pour interrompre et renverser ce phénomène, les peuples et les cultures devront trouver une base commune qui puisse promouvoir les relations humaines partout dans le monde en vertu

de notre humanité commune. Il est encore profondément nécessaire de lutter pour défendre la dignité et la valeur inhérentes de chaque être humain, avec une attention particulière pour les membres les plus vulnérables de notre société, nos enfants, et parmi eux toutes les petites filles.

Nous ferions bien également d'étudier les raisons pour lesquelles les femmes, et en particulier les toutes jeunes femmes, sont si vulnérables. Cela semble être dû à la condition d'infériorité attribuée aux femmes dans certains lieux et aux petites filles en particulier. Dans certaines traditions locales, elles sont considérées comme un fardeau économique et sont donc éliminées avant même de naître. De cette façon, l'avortement, souvent considéré comme un instrument de libération, est employé de manière dramatiquement ironique par les femmes contre d'autres femmes. Même celles qui sont autorisées à vivre sont parfois considérées comme un bien dont il convient de se défaire le plus rapidement possible. Cela a lieu dans de nombreuses parties du monde, en raison de traditions porteuses de préjudices, sans rapport avec ce que devrait être un environnement protecteur sûr pour les petites filles qu'elles devraient pouvoir trouver partout. A côté des réseaux habituels florissants de trafic d'êtres humains, même l'institution du mariage est parfois détournée pour servir de façade à l'exploitation sexuelle et au travail forcé, au moyen de ce que l'on appelle les "épouses par correspondance" ou les "épouses temporaires".

Le commerce qui conduit à l'exploitation et au profit au détriment des femmes constitue le moteur de cette équation. Personne ne profite de ce commerce, à l'exception des trafiquants eux-mêmes et des clients. Si l'on veut mettre un terme à la violation des droits humains engendrée par le trafic des femmes et des petites filles, il n'est pas suffisant de dénoncer de façon sensationnelle leur situation tragique; il faut plutôt étudier la question en remontant au marché qui existe en raison de la demande qui rend ce commerce possible et rentable. Par conséquent, si la raison qui explique la violence exercée sur les femmes et les petites filles réside principalement dans les préjugés culturels, l'exploitation et le profit, quel est l'organisme qui devrait être responsable pour intervenir en vue d'apporter une solution à cette situation?

Il s'agit clairement d'une question de droits humains, car les femmes faisant l'objet de trafics voient leurs droits à la vie et à la dignité violés. La santé, la liberté et la sécurité sont compromis dans ces circonstances, sans parler des droits universels liés à la torture, la violence, la cruauté et le traitement dégradant. Pour les jeunes femmes, cela peut signifier également le mariage forcé, la violation du droit à l'éducation, du droit au travail et du droit à l'auto-détermination. Nous ne devrions pas non plus limiter les aspects complexes du trafic à quelques lois ou normes sociales, à la construction de maisons d'accueil ici ou là, et à la réinsertion sociale des femmes en question. Il faut trouver les moyens de leur permettre de rentrer chez elles en sécurité et sans honte, et ne pas seulement les rapatrier; et si les femmes décident de partir à l'étranger pour travailler, elles devraient pouvoir le faire en toute sécurité.

Eveiller les consciences représente un moyen simple et efficace de combattre ce phénomène au niveau local. Les villages ruraux dans lesquels la recherche d'un emploi oblige les jeunes filles à chercher du travail ailleurs, doivent savoir, en tant que communauté, comment affronter ouvertement le risque que courent leurs jeunes filles. Des Organisations ayant fait leurs preuves existent déjà et pourraient offrir une assistance aux communautés dans ce sens. Les responsables politiques au niveau local et national devraient également être conduits à rendre compte de leurs politiques à ce sujet.

La promotion de la femme ne se réalisera pas seulement à travers la défense légitime des droits de la femme. Elle doit être accompagnée par la création d'une nouvelle reconnaissance des valeurs authentiques de la femme au sein de nos sociétés.

Merci, Madame le Président.

**L'Osservatore Romano. Edition hebdomadaire en langue française n.12 p.3.*

